



Session du samedi 1^{er} décembre 2018

Avis du Conseil culturel de Bretagne sur le bordereau du Conseil régional
« BREIZH COP, UN MONDE A VIVRE - LES OBJECTIFS »

Le Conseil culturel de Bretagne a remarqué avec satisfaction qu'une partie de ses remarques avaient été prises en compte dans le document qui lui est soumis.

Alors que le fait culturel était quasiment absent des premiers documents, l'objectif n°1 dit désormais clairement que « *la culture et les pratiques culturelles sont au centre de ce qui fait un projet de développement durable* » dont l'identité « *apparaît comme un atout majeur* ».

Culture bretonne et identité sont évoquées à plusieurs reprises comme points d'appui pour une stratégie de transition vers un développement durable, mise en place de façon participative et démocratique, tout en étant déterminée et efficiente (objectifs 10, 11, 28...). La culture dans un sens plus large est évoquée aussi dans les objectifs 18, 37 et aurait dû l'être dans l'objectif n°2.

Le Conseil culturel regrette cependant que le breton et le gallo ne soient quasiment jamais pris en compte alors qu'ils sont évoqués très positivement dans l'objectif n° 1. Ils auraient mérité d'être mentionnés dans plusieurs objectifs et notamment le n° 10 concernant le tourisme, le n° 37 qui traite, entre autres, des questions de formation, d'accès aux services et à l'espace public particulièrement importantes pour ces langues. Des propositions ont d'ailleurs été faites sur ces points par des membres du Conseil culturel dans le cadre de « l'atelier breton ».

Le second regret concerne la place de l'histoire de la Bretagne qui aurait dû aussi être prise en compte dans les objectifs 10 et 37. La connaissance de l'histoire de l'endroit où l'on vit est un élément de la construction de l'identité de chacun. La valorisation de l'histoire est un atout touristique fort qui peut ouvrir des perspectives de développement importantes.

La place de la culture est citée parmi les « *sujets qui fâchent* » (page 7) et demandent « *dans les semaines qui viennent un approfondissement des travaux collectifs* ». Le Conseil culturel a entendu l'appel du Conseil régional à la mobilisation des acteurs associatifs autour du projet Breizh Cop et veut évidemment participer à ces travaux.

VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 62

Voix pour : 62

Voix contre : 0

Abstentions : 0